



Avant Programme CEN 02 NOVEMBRE 2025 - BENI KHIAR-

CO	Comité d'organisation	Pésident du concours		Membre comité d'organisation		Secrétaire	
	HORSE LAND	MR BAATOUT YOUSSEF		MR HEDI BAATOUT-MR AYOUB BAATOUT -MR OMAR BAATOUT		Achwek Dabbabi	

OFFICIELS	Délégué Technique				Commissaire en chef				Engagement	
	MR ZIED ABDELKEFI				MR AMROU MZIOU				Définitif	30/10/2025
	Jury		Commission Vétérinaire		Commissaire					
	MR ZIED ABDELKEFI (pdt)		DR HABIB AMEUR (pdt)		MR SOUHEIL EL KHAY					
	MME WISSAL HASSEN		DR RACHID SELMI		MR ALLAoui MOHAMED		Médecin du concours			
	MME TAYSSIR FAYDI		DR ARBIA RAHMENI		MR AYMEN MAJRI		DR KATHER GARES			
	Mme MONIA HERGEUL		DR ANIS MAHMOUDI				Vétérinaire traitant			
	MR HAYTHEM JELLITI		DR SAFWEN BACOUCHE				DR MOHAMED LAZEM			
							Maréchal Ferrant			
							MR ADEL JELITI			



NB: Ces courses ne pourront avoir lieu qu'après l'obtention de l'autorisation du Ministère de la jeunesse et suivant le protocole sanitaire spécifique.	
CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS : Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants : • Règlement général de la FEI, 24ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025. • Règlement sportif général de la FTSE, édition 2023. • Règlement FEI des concours d'endurance, 12ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025. • Règlement vétérinaire FEI, 15ème édition, mise à jour au 1er janvier 2025, Règlement intérieur FTSE version 2022.	
Conformément à l'article 10 du Règlement sportif général de la FTSE; toute réclamation, pour être valable, doit être faite par écrit, accompagnée d'une caution équivalente à 150dt et déposée auprès du président du jury dans les 30 minutes après la proclamation des résultats.	
Rage: Vaccination annuelle	
Tout engagement effectué en violation des règles relève de la responsabilité exclusive du club engageur qui en assume les conséquences	
Restauration et boissons seront assurées par un professionnel durant toute la course (Petit déjeuner, repas chauds et froids)	

